
MSHIS31 - Didactique de l'histoire I

Formuler des objectifs et des consignes d'un cours d'histoire

HEP Vaud - UER Sciences humaines - Lyonel Kaufmann - 11 octobre 2011

De l'objectif général à la consigne aux élèves...

- L'objectif général assigné par l'enseignant-e à sa leçon d'histoire
 - *«Au terme de cette leçon d'histoire, les élèves seront en mesure de...»*
- Les consignes données aux élèves
 - *La consigne indique aux élèves ce qu'il est attendu d'eux dans l'activité, les moyens dont ils disposent pour réaliser la tâche et les critères de réussite de celle-ci.*
 - *Les critères de réussite permettent également à l'enseignant-e de déterminer si l'objectif général et les objectifs d'apprentissage sont atteints de telle sorte à ce qu'il/elle puisse réguler sa séquence d'enseignement.*

Formuler des objectifs et des consignes

- Trois éléments principaux composent une préparation de leçon
 - L'objectif général de la leçon;
 - Les objectifs spécifiques;
 - Les consignes des activités proposées aux élèves.
- Objectif général et objectifs spécifiques, établis à l'aide du Plan d'étude et de l'état de la connaissance historique, constituent la forme du contrat implicite passé entre l'enseignant et l'institution scolaire.
- Les consignes de l'activité clarifient et établissent le contrat didactique passé entre l'enseignant-e et les élèves.

1. L'objectif général : exemples

- **Programme de 6e année:** La Chute de l'Empire romain d'Occident
 - Les élèves seront en mesure de comprendre la notion de point de vue en histoire. *Concept:* le point de vue historique
- **Programme de 7e année:** Histoire suisse
 - Les élèves seront en mesure de distinguer ce qui relève du mythe, de la légende ou de l'histoire. *Concepts:* mythe et histoire
- **Programme de 8e année:** Colonisation et impérialisme au XIXe siècle
 - Les élèves seront en mesure de présenter l'expansion d'une puissance européenne, d'en évaluer ses conséquences pour elle ainsi que pour les peuples colonisés. *Concepts:* colonisation, impérialisme

2. Les objectifs spécifiques

- Pour qu'un objectif spécifique permette d'atteindre son but, celui doit être opérationnel. On parle alors d'**objectif pédagogique opérationnel**. Celui-ci est formulé correctement s'il comporte
 - la formule «l'élève sera capable de...»
 - un verbe d'action et un comportement observable
 - des critères de réussite
 - les conditions de sa réalisation
- **Exemple:** «Au terme de la leçon, les élèves seront capables d'exposer, en vingt lignes maximum, les causes de la guerre de Cent ans.»

Exemple : Chute de l'empire romain d'Occident

- **Objectif général:** Les élèves seront en mesure de comprendre la notion de point de vue en histoire. *Concept:* le point de vue historique
- **Objectifs spécifiques:** les élèves seront capables
 - a) à l'aide de leur manuel et d'un document complémentaire, de construire une chronologie de 5 à 7 dates relativement à l'Empire romain du III^e siècle à 1453. L'autre partie des élèves construira une chronologie relativement à l'Empire romain en 5 à 7 dates pour le Ve siècle uniquement.
 - b) après avoir construit leur chronologie, de répondre en justifiant à la question suivante: est-ce que la Chute de l'Empire romain est principalement due à des causes internes ou à des causes externes?
 - c) de justifier, à l'aide de trois éléments, l'affirmation suivante: «Il n'y a pas eu de chute de l'Empire romain»

Votre tâche

- En reprenant vos consignes rédigées précédemment, vous déterminez si les principes d'un **objectif pédagogique opérationnel** sont respectés. Sinon vous y apportez les corrections nécessaires.
- Nous venons de voir qu'un objectif pédagogique était opérationnel s'il comporte
 - (la formule «l'élève sera capable de...»)
 - un verbe d'action et un comportement observable
 - des critères de réussite
 - les conditions de sa réalisation